



## **Informations communales**

### **Adjudication du contrat de mise à jour de la mensuration officielle période 2026-2033**

Le 12 février 2025, la commune de Saicourt a mis au concours dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier le mandat de mise à jour de sa mensuration officielle pour la période contractuelle 2026-2033. A la date d'expiration du délai de soumission, une seule offre a été reçue. Le Conseil municipal a décidé d'attribuer le contrat de mise à jour de la mensuration officielle pour la commune de Saicourt à Monsieur Julien Brahier et à Monsieur Quentin Bobillier de Sigeom SA. Les contrats ont été signés le 28 octobre 2025 et approuvés par l'Office de l'information géographique du canton de Berne le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

### **Assemblées municipales 2026**

Le Conseil a fixé les assemblées municipales pour l'année 2026 aux dates suivantes : 22 juin et 14 décembre.

Fuet, le 21 janvier 2026

Conseil municipal